

BIEN VIVRE À SAINTE-ANNE



JOURNAL N°36/Printemps 2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BIEN VIVRE À SAINTE-ANNE

Habitants du quartier Sainte-Anne,

En venant à cette assemblée, vous soutiendrez l'Association qui poursuit ses ateliers de création ou de jeux, et qui continue de se soucier du bien vivre dans le quartier Sainte-Anne, à l'heure où le faubourg évolue avec ses constructions, sa circulation, ses commerces et ses services. A cette occasion, venez exprimer vos soucis et vos souhaits pour votre quartier.



Ordre du jour :

- *Rapport moral, d'activité et financier 2025.*
- *Priorités à défendre pour le quartier Sainte-Anne.*
- *Projets 2026 : ateliers, excursions ou visites découvertes, journal*
- *Élection des administrateurs.*
- *Questions diverses.*
- *Interventions des partenaires et des élus.*



Vous pouvez également adhérer à l'Association en adressant un courrier avec vos coordonnées et votre cotisation familiale de 15 € à *BVSA, 30 rue Clovis Chézel, 51100 Reims (boîte aux lettres accessible)*. Vous pourrez également adhérer le 13 juin, lors de l'assemblée générale.

L'association regroupe près d'une centaine de familles. Elle a été créée il y aura bientôt 50 ans (1978) pour animer le quartier Sainte-Anne mais aussi pour défendre le charme et la tranquillité du quartier. Les élus de la Ville de Reims ont toujours été très présents à l'assemblée générale de Bien Vivre à Sainte-Anne et ils rencontrent régulièrement les responsables de l'Association. Alors que commence un nouveau mandat municipal après les élections de mars dernier, il est important que les habitants de Sainte-Anne disent et fassent entendre ce qu'ils veulent pour leur quartier. Venez donc le 13 juin pour en causer !



Si vous souhaitez participer au repas convivial (paella) qui suivra l'assemblée générale, ne manquez pas de vous inscrire en adressant vos coordonnées, le nombre de personnes et votre chèque (28 € par personne), à *BVSA, 30 rue Clovis Chézel*, **avant le 2 juin 2026**.

Gabriel D'Elloy, président

L'Assemblée générale de l'association se tiendra le

SAMEDI 13 JUIN 2026, à 10h00,

Rapports 2025, Exposition, Tombola, Pot de l'amitié.

Paella conviviale et gourmande, sur réservation.

Salle des Régates Rémoises, 2 rue Clovis Chézel, à Reims (entrée impasse Beauregard)

20 SIÈCLES DE NAVIGATION FLUVIALE À REIMS

A l'heure où la Ville de Reims aménage les Berges du Canal, revenons à ses origines, au 16^{ème} siècle.

Les plus anciens documents concernant la navigation à Reims remontent à l'époque gallo-romaine. L'archéologie révèle des vestiges d'aménagement des berges de la Vesle au début du 1^{er} siècle après J.C, et des quais à la fin du 2^{ème} siècle. Un quai plus massif est construit entre le milieu du 2^{ème} et le milieu du 3^{ème} siècle.

On songea à canaliser la Vesle au cours des 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} siècle. En 1553, il fut ordonné par le Roi une étude pour canaliser la Vesle sur 58 km et relier l'Aisne à la Marne, de Berry-au-Bac à Condé-sur-Marne, à la suite des plaintes des riverains pour de fréquentes inondations causées par les retenues des eaux des nombreux moulins situés sur son cours. L'opposition des communautés religieuses propriétaires de moulins ralentit les travaux, abandonnés en 1575. Mais le 22 septembre 1574, Messieurs Dorigny, Bignicourt et Gillet avaient chargé un bateau et l'avaient fait arriver à Reims



devant une foule qui acclamait ces nouveaux Argonautes.

En 1605 et 1613, la Ville de Reims procédait à des sondages de la Vesle et des études pour la rendre navigable. En 1614, elle allouait 73.000 livres pour entreprendre des travaux afin d'agrandir son lit, travaux qui allaient être abandonnés en 1623 faute d'argent.

Enfin, le 8 juillet 1840, la loi de finances alloue un crédit de 13 millions de francs pour le creusement d'un canal de 24 km de Berry-au-bac à l'ancien Canal dit « Rivière neuve » creusé en 1606 de Reims à Sillery.

En 1848 un nouveau crédit de 400.000 francs permet l'achèvement et la mise en eau de Reims à Berry-au-Bac

et la jonction du tronçon de Sept-Saulx à Condé-sur-Marne avec le percement du tunnel du Mont de Billy.



Le 26 mars 1848, l'archevêque de Reims bénit deux bateaux pour inaugurer la mise en service de Reims à Berry-au-Bac, la jonction avec Condé-sur-Marne ne se terminant qu'en 1858.

Mais le débit de la Vesle pour alimenter le Canal est insuffisant car les pertes d'eau sont très importantes en raison du sol crayeux. De 1857 à 1861, cela nécessite le bétonnage de la cuvette sur 40 kms, ramenant ainsi les pertes de 8 000 à 330 litres par seconde.

Le Canal est alimenté par les prises d'eau sur la Vesle à Sept-Saulx, Sillery et au pont de Venise à Reims. L'autre versant du mont de Billy à la Marne est alimenté par la station de pompage de Condé-sur-Marne.



Les péniches avant d'être automotrices étaient « halées » par des humains, puis par des chevaux ou des bœufs, et enfin - souvenir d'enfance - par de petits tracteurs sur rails qui traversaient Reims.

Maurice-Jean Thiry

(Sources du texte : Open Journal, Galia, CNRS, Reims essai historique de Prosper Tarbé, 1864. Document manuscrit d'un ingénieur anonyme des VNF, aimablement fourni par Jean Noël Gouault, 1893

AVIS DE RECHERCHE



Pour la rentrée d'octobre, nous recherchons une personne bénévole passionnée de couture, professionnelle ou amatrice, capable de patronner et fabriquer vêtements et accessoires, pour animer notre atelier couture (maximum 8 participants).

Prendre contact avec Maité Morlet au 06 09 87 15 03 ou au local de BVSA, 30 rue Clovis Chézel, 2^{ème} étage, les lundis, mardis et vendredis de 10h à 17h.

« LES JARDINS LOUVOIS » ANIMATION PLANTATION

Le mardi 13 janvier 2026, les habitants de la rue de Louvois et les enfants de l'école élémentaire Barthou se sont retrouvés pour planter l'arbre de l'amitié, un tilleul.

Vers 1900 il existait déjà au même endroit un tilleul qui a disparu avec le temps...

Pour l'occasion les enfants ont composé un poème. Ils ont récité le poème en présence de l'équipe éducative, des parents, des habitants et des partenaires du projet. L'objectif était d'embellir ensemble les espaces extérieurs et contribuer à un cadre de vie plus vert et agréable pour tous.

Les jardins Louvois existent depuis 2 ans et ils sont à l'initiative d'un collectif d'habitants qui agit pour le développement durable, pour le lien social et pour le bien vivre ensemble dans le quartier.

Partenaires associés : Alpha Logement - Plurial Novilia - Ville de Reims - Le conseil de quartier - L'association BVSA Bien Vivre à Saint Anne.

Karim Mahihenni

L'arbre de l'amitié

Dans un jardin de notre ville,
Cet arbre arrive tout fragile,
Il remplace un autre, doucement,
Pour garder son souvenir vivant.

C'est un tilleul plein d'espérance,
Ses feuilles murmurent l'amitié
Il grandira avec confiance,
Pour rassembler et partager.

Ses racines raconteront
Des histoires de paix et de copains
Sous son ombre, nous grandirons,
Ensemble, aujourd'hui et demain.



AVIS D'HABITANTS SUR LEUR QUARTIER



L'association Bien Vivre à Sainte-Anne a demandé à un étudiant de Sciences-Po d'interroger une quinzaine d'habitants de Sainte-Anne aux profils variés sur ce qu'ils pensent de leur cadre de vie. Cette démarche offre un panorama vivant de leur perception du quartier et de leurs attentes. La principale difficulté rencontrée tient au petit nombre de personnes sondées qui laisse de côté certains habitants, comme les cyclistes.

La sécurité et la circulation. Le sentiment de sécurité est globalement positif en journée. La nuit, l'absence d'éclairage et la faible fréquentation des rues alimentent une insécurité ressentie par plusieurs personnes. Le renforcement de l'éclairage public constitue la demande la plus consensuelle. Sur la vitesse des véhicules, les avis divergent selon les modes de déplacement : piétons âgés et parents d'élèves la jugent excessive, quand d'autres ne voient aucun problème. Les solutions proposées convergent néanmoins : zone 30, dos d'âne, ronds-points et radars pédagogiques. Point de vue minoritaire notable : la question des

cyclistes, soulevée par un seul répondant, révèle un angle mort dans les politiques de mobilité locale.

Les nuisances autoroutières. Les habitants proches de l'A344 subissent le bruit, surtout la nuit et fenêtres ouvertes ; ceux qui habitent plus loin ne s'en plaignent pas. Une réduction de vitesse autoroutière cristallise un clivage net entre les professionnels qui doivent prendre leurs voitures qui la rejettent, et les non conducteurs, qui la souhaitent. En revanche, trois



mesures font consensus : l'installation de murs anti-bruit, la végétalisation en bordure et surtout la limitation des camions en transit.

Les friches urbaines. Un tiers des répondants ignorait



l'existence des terrains en friche entre le lycée Chagall et la Grande Mosquée, ce qui témoigne de leur invisibilité dans le quotidien. Ceux qui les connaissent s'accordent pour les juger

négativement : inesthétiques et potentiellement dangereuses. Les usages souhaités se partagent entre construction (logements, commerces) et végétalisation (jardins partagés, aires de jeux). Point de vue minoritaire intéressant : la proposition d'un projet artistique temporaire, qui constituerait un compromis en attendant une décision...

La Coulée verte et la Vesle. L'espace naturel est unanimement apprécié, mais inégalement fréquenté. Les actifs et retraités s'y rendent régulièrement ; d'autres l'évitent par manque de temps ou sentiment d'insécurité, le soir. Les améliorations souhaitées sont concrètes et partagées : mobilier urbain, zones

ombragées, entretien des berges et meilleure signalisation. Mention notable : l'idée d'une guinguette en bord de Vesle incarne une vision plus animée et sociale de cet espace encore sous-exploité.

La perception du quartier et les attentes. Le quartier est globalement apprécié pour son calme, sa convivialité et ses commerces de proximité. Les critiques portent sur l'entretien des espaces publics et l'éclairage nocturne. Fait marquant : la majorité des



personnes interrogées n'a jamais entendu parler de BVSA, ce qui rend une campagne de notoriété indispensable avant toute autre action.

Ethan Vancauwenberghe



2026 – 2032 DES PRIORITÉS POUR SAINTE-ANNE

A l'heure d'un nouveau mandat municipal et d'une révision du Plan Local d'Urbanisme

1. Apaiser la circulation
2. Modérer les constructions
3. Végétaliser le quartier
4. Améliorer les mobilités
5. Valoriser le patrimoine
6. Ecouter les citoyens

Venez nombreux le 13 juin dire ce que vous rêvez pour votre quartier !